



## Bulletin municipal



*L'école publique*



*Site internet*



*La mairie avant travaux*

# SOMMAIRE

## ■ INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription liste électorale .....	p. 3
Service National - Recensement .....	p. 3
Inscription école publique .....	p. 3
Défiibrillateur .....	p. 3
Etat civil .....	p. 3
Recensement de la commune .....	p. 4
Comptes-rendus Conseil Municipal .....	p. 5
Autorisations d'urbanisme .....	p. 8
Budget primitif 2015 .....	p. 9

## ■ VIE LOCALE

L'école publique .....	p. 11
Les TAP à l'école .....	p. 11
Assistantes maternelles. ....	p. 12
Bibliothèque .....	p. 12
CCAS .....	p. 12
RIPAME .....	p. 13
Marché de Noël .....	p. 13
Maisons fleuries .....	p. 13

## ■ TRAVAUX

Lotissement La Régnerais .....	p.14
Travaux de la mairie .....	p.14
Création d'une salle associative ...	p.15
Travaux 2015 .....	p. 15
Internet .....	p.15

## ■ VIE ASSOCIATIVE

L'atelier de danses bretonnes .....	p. 16
ACCA .....	p. 16
Les amis de Saint-Laurent .....	p. 16
Association des parents d'élèves .....	p. 17
Comité des fêtes .....	p. 17
Club de la gaiété .....	p. 17
Un souffle pour marcher .....	p. 18
UNC-AFN - Opex .....	p. 18
US Le Crouais .....	p. 19

## ■ INFORMATIONS DIVERSES

Transport à la demande .....	p. 20
Entretien chemin gourmand .....	p. 20
L'office des sports .....	p. 21
Smictom .....	p. 22

LA MAIRIE ET SON HISTOIRE ..... P. 22

ZOOM SUR UNE PASSION .... P. 23

# EDITORIAL

“ Chers Crouaisiennes et Crouaisiens,

Cette année qui s'achève aura vu se réaliser de gros travaux pour la commune. Malgré des dépenses de fonctionnement toujours plus importantes, ces investissements sont indispensables pour préparer l'avenir de notre commune. Notre population ne cesse de croître et il faut tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins essentiels des habitants.



Les principaux projets réalisés ou en cours (certains sont détaillés dans les pages suivantes de ce bulletin) sont les suivants :

- Enfouissement du réseau EDF et téléphone, rue du Verger.
- Changement du transformateur dans le bourg (plus puissant).
- Changement des canalisations d'eau, rue du Garun, rue du Stade, au Pas de la Lande, Bel Air et dans le bourg.
- Augmentation du débit Internet (20 Mégabits).
- Refonte totale de notre site Internet.
- Création d'un lotissement de 22 lots.
- Création de deux salles (pour les associations et les TAP).
- Aménagement et extension de la Mairie.

Notre capacité financière (avec un taux d'endettement faible) et les nombreuses subventions obtenues de l'Etat et du Département nous ont permis d'envisager tous ces investissements (soit 1.5 millions d'euros).

Pour ma part, je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux et remise des prix des maisons fleuries

**Le Mercredi 30 décembre 2015 à 19h** à la salle culturelle.

Bonne lecture à tous.

**Armel JALU, Maire de Le Crouais** ”



## Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h.



Tél. : 02 99 09 68 88 - Email : [mairie.lecrouais@wanadoo.fr](mailto:mairie.lecrouais@wanadoo.fr) - Site : [www.lecrouais.com](http://www.lecrouais.com)

## Inscription liste électorale

*Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Le Crouais :* pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie.

Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Service National - Recensement

*Tous les Français(es) âgé(e)s de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile* (au plus tard à la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant leur 16<sup>e</sup> anniversaire). Se faire recenser permet d'être automatiquement

inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Inscription école publique

*Le code de l'éducation prévoit que « tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande ».* Il convient de préciser qu'il n'y a pas d'obligation d'admission en cours d'année scolaire pour les enfants ayant trois ans après la rentrée. L'inscription à l'école maternelle se fait

à la Mairie et l'admission doit être validée par la Direction de l'école. L'inscription doit se faire au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Elle sera enregistrée sur présentation du livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.



## Défibrillateur

*Un défibrillateur est installé à la disposition du public sur le côté gauche de la Salle Culturelle (côté terrain de foot).*

Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques. Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoi ou non d'un choc électrique. De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.

## ETAT CIVIL

### ■ Naissances

- Le 5 mai 2015  
> **Tania POSNIC**, Les Mollières
- Le 8 mai 2015  
> **Mila MARSOLLIER**, Les Mollières
- Le 22 mai 2015  
> **Nathanaël GUILLERM**, La Ville Collet
- Le 23 mai 2015  
> **Johan HERPE**, 13 rue du Verger
- Le 23 juin 2015  
> **Elsa MERCERIE**, 11 le Pas de la Lande

- Le 5 juillet 2015  
> **Jade GILBERT**, 6 rue du Pressoir
- Le 3 novembre 2015  
> **Khrys MORVAN**, 10 rue des Courtils
- Le 6 novembre 2015  
> **Louanne EON**, 8 Le Pas de la Lande

### ■ Mariages

- Le 11 juillet 2015  
> **Willy CHAMBRELAN** et **Marie-L. MOREL**

- Le 12 septembre 2015  
> **Stéphane MERCERIE** et **Myriam LERAY**

### ■ Décès

- Le 9 mai 2015  
> **Louis MARIVINT**, la Ville Lory
- Le 1<sup>er</sup> août 2015  
> **Jean-Baptiste PELISSON**, rue des Courtils
- Le 8 septembre 2015  
> **Jean-Claude MASSARD**, les Mollières
- Le 6 novembre 2015  
> **Francis FRIN**, la Boscherais



## Recensement de la commune



*Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.*

### ■ Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide

également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### ■ Le recensement, c'est simple

*Répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes.*

*L'agent recenseur Jean-Yves RAMARE se présentera* chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le

**Jean-Yves RAMARE,**  
agent  
recenseur



souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

### ■ Le recensement, c'est sûr

*Vos informations personnelles sont protégées.*

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Pour plus d'informations, consultez le site internet :  
**www.le-recensement-et-moi.fr**



# Comptes-rendus du conseil municipal

## SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2014

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **valide** les propositions de la commission d'appel d'offres pour les entreprises retenues dans le cadre des travaux de la mairie portant le montant total HT des travaux à 271486,84 € :

- Lot N° 1 Gros Œuvre : EURL GOBIN de QUEDILLAC pour 97148.10 €.
- Lot N° 2 Charpente : SARL PAYOU de ST MEEN pour 15787.92 €.
- Lot N° 3 Couverture : SARL PAYOU de ST MEEN pour 37683.52 €.
- Lot N° 4 Menuiseries extérieures : Entreprise MARTIN de PLOUASNE pour 33176.03 €.
- Lot N° 5 Menuiseries intérieures : Entreprise SAUVAGE de GAEL pour 14834.33 €.
- Lot N° 6 Plâtrerie Isolation : Entreprise David BETHUEL de PLEUMELEUC pour 9837.39 €.
- Lot N° 7 Electricité : Entreprise JALU CHAUFFAGE de ST MEEN pour 14016.11 €.
- Lot N° 8 Plomberie Sanitaire : Entreprise DESRIAC de CAULNES pour 2026.00 €.
- Lot N° 9 Chauffage aéro-thermie : Entreprise DESRIAC de CAULNES pour 13485.00 €.
- Lot N° 10 Sols Carrelage Faïence : Entreprise JEGOUZO de ST MEEN pour 14098.44 €.
- Lot N° 11 Faux Plafonds Cloisons : Entreprise BETHUEL de PLEUMELEUC pour 8006.08 €.
- Lot n° 12 Informatique : SARL JALU Chauffage de ST MEEN pour 1105.00 €.
- Lot N° 13 Peinture : Entreprise BARBEDOR de ST GILLES pour 7201.92 €.

• Lot N° 14 Métallerie : Entreprise PHILMETAL de QUEDILLAC pour 3081.00 €.

- **retient** le devis de l'entreprise VERITAS de RENNES pour un montant HT de 2590.00 € pour la mission de coordination sécurité et santé dans le cadre des travaux d'extension et d'aménagement de la mairie.

- **valide** le devis ERDF pour les travaux de déplacement du réseau HTA sur la parcelle du lotissement « la régnerais » pour un montant HT de 22657.71 €.

- **renouvelle** la taxe d'aménagement au taux de 1% dans les mêmes conditions fixées initialement par délibération du 11.10.2013 et décide que cette délibération est reconductible de plein droit d'année en année sauf renonciation expresse.

- **décide** de procéder au recrutement d'un agent en CDD renouvelable sur un temps de travail de 20h/hebdomadaire annualisé sur le temps scolaire pour la gestion de la cantine et de l'entretien des bâtiments scolaires et ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015.

## SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2014

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **retient** le devis de l'entreprise LEMEE TP de ST SAUVEUR DE LANDES d'un montant de 7700 € HT pour la réalisation d'une allée piétonne le long du terrain de foot dans le cadre des travaux d'aménagement du nouveau lotissement communal.

- **retient** l'offre de la société DIA LOG de MORDELLES pour répondre aux obligations de réalisation d'un diagnostic de présence d'amiante dans la mairie actuelle avant démolition.

- **valide** le résultat de la consultation pour les travaux de création de la salle associative comme établi ci-dessous et qui porte le montant des travaux de cette opération à 88561.02 € HT :

- Lot N°1 Gros œuvre : Entreprise BINARD de GAEL pour 7962.93 €.
- Lot N°2 Ossature bois : Entreprise SAUVAGE de GAEL pour 35656.56 €.
- Lot N°3 Menuiseries : Entreprise ODIE de LE CROUAIS pour 7284.40 €.
- Lot N°4 Placo isolation : Entreprise SAUVAGE de GAEL pour 17100.50 €.
- Lot N°5 Plomberie : SARL JALU CHAUFFAGE de St MEEN pour 1992.46 €.
- Lot N°6 Electricité : SARL JALU CHAUFFAGE de St MEEN pour 5547.75 €.
- Lot N°7 Climatisation : SARL JALU CHAUFFAGE de St MEEN pour 4776.74 €.
- Lot N°8 Revêtements de sol : Entreprise JEGOUZO pour 8239.68 €.

- **autorise** le maire à signer la nouvelle convention avec Mégalis Bretagne pour la période 2015-2019 permettant l'accès à un bouquet de services numériques, la contribution financière étant supportée par la Communauté de Communes.

- **approuve** le plan de financement des travaux de la mairie.

- **accorde** au titre de l'année scolaire 2014-2015 un financement pour une intervention de l'école de musique du pays de Brocéliande de MONTAUBAN DE BRETAGNE à l'école de LE CROUAIS sur la base de 10 heures de travail au prix de 42 € l'heure.

- **décide**, au regard du nombre d'enfants présents à la cantine le mercredi midi, de supprimer le service cantine du mercredi et de mettre en place un service de garderie de 12h20 à 13h pour un coût de 1 €.

- **retient** la proposition de la société M-T-G-C de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE pour un prix d'abonnement annuel de 660.00 € HT renouvelable d'année en année sauf dénonciation expresse pour répondre à l'obligation de contrôle qui doit être effectué sur les appareils de la cuisine de la salle culturelle (cuisson et chambre froide).

- **se porte acquéreur** d'une bande de terre de 222m<sup>2</sup> environ, appartenant aux consorts RAMARE, dans le prolongement de la voie qui dessert le lotissement communal « les chênes verts » afin de pouvoir conserver une desserte communale sur les parcelles qui se trouvent derrière et qui sont actuellement constructibles, au prix de 0.55 €TTC /m<sup>2</sup>.

- **décide** d'attribuer à Madame le Receveur le taux de l'indemnité de Conseil prévu par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et ce pour la durée de la nouvelle mandature.

## SÉANCE DU 26 JANVIER 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **valide** la demande de M et Mme TRANCHANT pour l'acquisition d'un chemin rural, d'une surface totale de 6a07ca, situé à « la Pourfilais » qui dessert uniquement leur habitation au prix de 0,55 €TTC, l'ensemble des frais nécessaires à la vente de ce chemin étant totalement à la charge des demandeurs.

- **valide** les notes de frais présentées par les animateurs dans le cadre des TAP, soit 49,60 € pour l'animation rotin et 425 € pour l'animation Gallo dispensée par l'école du R'na.

- **sollicite** une aide de l'Etat au titre de la DETR 2015 pour la réalisation d'une salle complémentaire à l'école

dont la destination première sera l'accueil des enfants pendant les temps péri scolaires et dans un second temps, la réponse à une demande éventuelle d'ouverture de classe supplémentaire.

- **valide** la demande de participation de l'école pour un montant forfaitaire de 600.00 € dans le cadre du projet de classe de musique qui se déroulera à la galerie d'Angers du 23 au 26 mars 2015 pour les 19 élèves de classe des CP/CE1.

- **autorise** l'adhésion de la commune de LE CROUAIS au groupement de commandes de fourniture d'électricité proposé par le SDE 35.

- **décide** de mettre en place une signalisation permanente au niveau de l'abri bus du centre bourg de l'agglomération rue des Courtils afin de rendre l'endroit plus visible et d'attirer l'attention des conducteurs, d'inscrire au budget primitif 2015 le montant des crédits nécessaires (6000.00 € environ) à cette opération et de solliciter auprès du Conseil Général une demande de subvention au titre des amendes de police 2015.

- **autorise** le Centre de gestion 35 à organiser une consultation mettant en concurrence les entreprises d'assurances dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance statuaire qui est à échéance au 31.12.2015.

- **valide** la nouvelle procédure de transmission des documents administratifs pour contrôle de la légalité à la préfecture (Délibérations, Marchés, Budgets etc...) par voie dématérialisée et la convention qui s'y rattache, et autorise le Maire à signer d'une part l'annexe 3 de la convention E-Mégalis qui permettra à notre collectivité de bénéficier d'un tiers de télétransmission pour une année renouvelable par tacite reconduction et d'autre part la convention attestant notre engagement de procéder à l'envoi de nos documents administratifs aux services de la préfecture d'Ille et Vilaine par voie dématérialisée.

## SÉANCE DU 23 FEVRIER 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **valide** la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne pour la réalisation d'un prêt de 250000 € au taux fixe de 1,40 % sur une durée de remboursement de 10 ans.

- **approuve** le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge ; accepte sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDE35 dans sa délibération du 4 février 2015 ; met à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques ».

## SÉANCE DU 30 MARS 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2014 et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **décide** à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture 2014 du budget communal d'un montant de 77022.23 € sur le budget primitif 2015 au compte 1068, en recettes d'investissement pour 52652.05 € correspondant à la





somme nécessaire à l'équilibre de la section investissement au vu du résultat d'investissement 2014 et du solde des dépenses à réaliser, et au compte 002 en fonctionnement pour le solde soit 24370.18 €.

- **décide** à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de l'année 2015 d'un demi-point, ce qui porte la Taxe habitation à 20.48 %, la Taxe Foncière (Bâti) à 20.54 % et la Taxe Foncière (non bâti) à 50.43 %.

- **approuve** la réalisation du projet de création d'une salle annexe complémentaire ainsi que le plan de financement intégrant l'aide au titre de la DETR d'un montant prévisionnel de 27318.30 €.

- **valide** la participation 2015 de la commune aux charges de fonctionnement du centre de loisirs de ST MEEN LE GRAND par le biais de Familles rurales, et approuve le budget prévisionnel 2015 du centre de loisirs de ST MEEN LE GRAND tel qu'il a été présenté.

- **décide** de réaliser les travaux de raccordement au tout à l'égout collectif du terrain de M et Mme ODIE Sébastien situé dans la zone artisanale de la commune et de consulter des entreprises pour l'établissement d'un devis.

- **valide** l'application d'un taux de majoration annuelle de 5% sur l'abonnement au réseau d'assainissement collectif et l'application d'un taux d'augmentation de 1% annuel sur le tarif de la redevance d'assainissement à compter du 01.07.2015.

- **accorde** une subvention de 560 € à titre exceptionnel aux AFN pour l'achat d'un nouveau drapeau Soldats de France.

## SÉANCE DU 19 MAI 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **valide** le devis de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif établi par la société MENARD

de MEDREAC pour un montant de 4963.50 €TTC variante incluse et décide d'inscrire l'intégralité des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif en dépenses d'investissement sur le budget d'assainissement collectif 2015.

- **retient** la proposition de Mathilde GUEE pour un montant de 3315 €TTC pour la refonte du site internet de la commune et retient la possibilité de souscrire si nécessaire annuellement l'option de mise à jour pour un montant de 400 € TTC.

- **valide** la proposition de la société JVS MAIRISTEM pour un coût TTC de 3318 € pour la numérisation de la totalité des actes d'Etat Civil considérant d'une part le coût de la prestation et d'autre part le fait que ce prestataire assure déjà le suivi du logiciel d'Etat Civil utilisé par la commune.

- **approuve** la prise de compétence facultative « coopération décentralisée » et la modification des statuts de la Communauté de Communes qui en découle.

- **valide** la prise en charge totale des frais kilométriques d'un montant total de 59.15 € au profit de Mme BOURDIN Monique de ST MEEN LE GRAND dans le cadre de l'atelier théâtre qu'elle anime pour les TAP.

- **désigne** M Armel JALU comme délégué à l'habitat auprès de la Communauté de Communes.

## SÉANCE DU 16 JUIN 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre du contrat de territoire départemental programmation 2015 volet 3 pour les achats de livres 2015 de la bibliothèque.

- **décide**, considérant le coût effectif pour la collectivité du repas servi à la cantine, d'augmenter les prix des tickets cantine de la prochaine rentrée

scolaire de 6 cts soit : prix du ticket enfant : 3.35 €, et prix du ticket adulte : 4.10 €.

- **décide**, considérant l'augmentation régulière et constante des charges de personnel, d'augmenter les tarifs de la garderie de la rentrée scolaire de 5cts pour chaque tarification soit : la première heure du matin ou du soir : 1.45 €, la demi-heure du soir entre 18h et 18h30 : 1.05 €, et le temps de garderie du mercredi : 1.05 €.

- **accepte** à compter de la prochaine rentrée scolaire le paiement des tickets cantine par chèque CESU.

- **valide** le devis d'ERDF d'un montant TTC de 1369.55 € pour le raccordement électrique du poste de refoulement dans la zone artisanale, en lien avec le service d'assainissement collectif.

- **décide** de prendre en charge les frais de repas des agents sur les temps de formation avec justificatif à l'appui et d'autre part de prévoir l'indemnisation des kilomètres selon les barèmes en vigueur dans le cas de l'utilisation d'un véhicule personnel.

- **décide** de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles B1100 pour les 2 lots A et B appartenant à M et Mme LEMOINE André domiciliés « la Régnerais » en cours de cession pour la construction de nouvelles habitations.

- **valide** le devis de MR BRICOLAGE d'un montant de 1990,20 € pour la fourniture d'un grillage dans la cour de l'école.

## SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2015

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- **valide** dans le cadre des travaux d'aménagement de la mairie, les avenants au marché suivants : lot N°10, entreprise JEGOUZO pour 54.53 €HT ; lot N°7, entreprise JALU Chauffage pour un ajout d'équipement d'un

montant de 256 €HT ; lot N°8, plomberie entreprise DESRIAC pour 336 €HT (modification de branchements d'eau), et valide l'acquisition d'un équipement vidéo projecteur pour la salle du Conseil auprès de l'entreprise JALU CHAUFFAGE pour un montant de 2070.73 €HT.

- **valide** dans le cadre de l'aménagement de la salle associative, les travaux complémentaires suivants : aménagements extérieurs par l'entreprise BINARD de Mauron pour un montant de 1425 €HT et mise en place d'un accès internet et téléphone par l'entreprise JALU CHAUFFAGE pour un montant de 731,76 €HT.

- **décide** de recruter Mme COETZEE Nathalie du Lou du Lac en contrat CUI CAE à compter du 01.09.2015 sur une période d'un an renouvelable 1 fois et

sur un temps de travail de 20h annuel sur l'année scolaire.

- **valide** le transfert de compétences facultatives présenté par les services de la Communauté de Communes.

- **valide** l'attribution d'une subvention d'un montant de 2327 € proposée par la commission permanente au titre des amendes de police et atteste que l'acquisition d'un feu clignotant de signalisation de passage piéton a bien été inscrit en dépenses d'investissement pour un montant de 6205.68 € sur le budget primitif 2015. Ce feu clignotant sera installé sur la rue des Courtils au niveau de l'abri bus afin d'améliorer la sécurité à cet endroit.

- **valide** le devis de la société JALU CHAUFFAGE d'un montant de 1248.45 €HT pour le raccordement électrique du poste de refoulement

pour extension du réseau d'assainissement près de la zone artisanale.

- **valide**, dans le cadre des activités périscolaires, la création du poste de coordonnatrice TAP qui sera assumé par Mme COMMEUREUC Corinne, AS-TEM, pour l'année scolaire 2015-2016 et dont les missions seront précisées dans sa fiche de poste, et valide les budgets prévisionnels nécessaires à la mise en place des animations TAP à hauteur de 3000 € pour les animations et 1000 € pour les fournitures.

- **valide** la proposition de la commission communication de nommer « rue du Manoir » la rue du lotissement « La Régnerais ».

*Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.*

## Autorisations d'urbanisme

### ■ Déclarations Préalables

**SDE 35** : viabilisation du lotissement communal la Régnerais

**HAVARD Sébastien**, 28 le Pas de la Lande : pose d'un portail

**MERCERIE René**, 9 rue du Verger : couverture d'un pignon en ardoises

**HERVE François**, 8 rue du Verger : fermeture d'un préau

**HENRY J. Christophe**, 5 rue du Verger : création d'une porte fenêtre et agrandissement d'une fenêtre de toit

**PALAMARA William**, la Poutais : création d'un chenil

**LEMOINE André**, la Régnerais : division parcellaire

**ROSSIGNOL André**, 15 le Pas de la Lande : pose d'une véranda

**ROBIN Yann**, 3 bis rue de la Grange : pose d'un portail



### ■ Permis de Construire

**Commune de LE CROUAIS** : création d'une salle associative de 105 m<sup>2</sup>

**SCI Clos Lison**, 14 rue des Courtils : création d'un bâtiment artisanal

**PALAMARA William**, la Poutais : construction d'une habitation

**EARL DU GRAND VAL**, le Grand Val : hangar agricole

**TOUZARD Bruno**, lotissement la Régnerais : construction d'une habitation

**SARL SELECT PORCS**, la Jeannaie : silo, local à soupe et hangar de stockage

**DAUGUET Emmanuel**, lotissement la Régnerais : construction d'une habitation

**THORON Patrick**, Bel air : construction d'un appentis

**M. GAILLARD et Mme FAULCON**, lotissement la Régnerais : construction d'une habitation



**BERHAULT Mélanie**, rue du Stade : construction d'une habitation

**ROUILLE Jérôme**, lotissement la Régnerais : construction d'une habitation

**BONNIER Julien**, rue du Stade : construction d'une habitation



## Budget primitif 2015

### ■ Le budget de fonctionnement : prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?

- **Produits des services municipaux** ..... > 25 896 €  
Redevances des services périscolaires, contrôles d'assainissements...
- **Impôts et taxes** ..... > 137 291 €  
Contributions directes, taxes...
- **Dotations, subventions et participations** ..... > 142 107 €  
Dotations état, département, taxes professionnelles...

- **Autres produits de gestion** ..... > 12 899 €  
Revenus des locations (salle culturelle)

#### Produits exceptionnels

- **Atténuations de charges, Excédents de fonctionnement reportés** ..... > 29 370 €
- **Opérations d'ordre** ..... > 779 €

#### Quelles sont nos dépenses courantes ?

- **Charges à caractère général** ..... > 102 700 €  
Entretien voirie, EDF, eau, fuel, tél, restaurant scolaire, impôts, fournitures...
- **Charges de personnel** ..... > 155 150 €  
Salaires, cotisations...

- **Autres charges de gestion courante** ..... > 49 027 €  
Indemnités, subventions, contributions à divers organismes (services d'incendie, associations) ...

- **Charges financières** ..... > 8 700 €  
Intérêts des emprunts et dettes...

- **Dépenses imprévues et charges exceptionnelles** ..... > 3 456 €

- **Opérations d'ordre de fonctionnement, virement section investissement** ..... > 29 309 €

**Total budget de fonctionnement 2013 :**  
348 342 €

### ■ Le budget d'investissement : prévisions - opérations principales

- **Ralentisseurs** ..... > 2 058 €
- **Création de site internet** ..... > 3 000 €
- **Numérisation Etat Civil** ..... > 3 400 €
- **Création salles associatives** ..... > 48 293 €
- **Equipements logiciels** ..... > 3 480 €

### ■ Tarifs Cantine

**Tarif enfant :** prix unitaire 3.35 € soit 33.50 € le carnet de 10.

**Tarif adulte :** prix unitaire 4.10 € soit 41.00 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité.

Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

#### Vente des tickets de cantine

Le lundi aux heures d'ouverture de la mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### ■ Tarifs Garderie

#### Horaires du matin :

de 7h20 à 8h50 ..... > 1,45 €

#### Horaires du soir :

De 16h40 à 18h ..... > 1,45 €

De 18h à 18h30 ..... > 1,05 €

Mercredi de 13h à 13h30 ..... > 1,05 €

### ■ Budgets annexes

#### Assainissement collectif

Section fonctionnement ..... > 108 403 €

Section investissement ..... > 111 198 €

#### SPANC (assainissement non collectif)

Section fonctionnement ..... > 2 106 €

#### Lotissement "La Régnerais"

Section fonctionnement ..... > 691 335 €

### ■ Tarifs concessions cimetière et espace cinéraire

Columbarium		Cavurne		dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €

## Tarifs salle culturelle

**Tarif hiver** : du 16 octobre au 14 avril - **Tarif été** : du 15 avril au 15 octobre

2016	Commune	Hors commune	
		Été	Hiver
Salle	163.02 €	217.65 €	269.65 €
Salle + cuisine	249.97 €	304.60 €	359.24 €
Supplément vaisselle ( <i>Réservé aux associations de la commune</i> )	54.36 €		
Vin d'honneur (petite salle)	76.06 €	108.66 €	152.15 €
Cautions	400.00 €		
Réduction 2 <sup>e</sup> jour	50 %		

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

Pour les belotes  
ou assimilés ..... > 76.06 €

Pour les repas  
l'été..... > 97.80 €  
l'hiver..... > 163.02 €

**Assemblée générale entreprise ou divers : tarif idem hors commune**

## Tarifs centre aéré de Saint-Méen-le-Grand

*Grille de tarification pour l'accueil de loisirs :*

Afin de bénéficier des services de l'accueil de loisirs associatif, la famille doit être adhérente à l'association Familles Rurales. Cette adhésion **d'un montant de 26 €** est valable pour une année.

Tarifs	JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
Quotient familial < 579	5,68 €	13,40 €
579 - 750	6,67 €	14,39 €
751 - 1000	6,98 €	14,71 €
1001 - 1500	9,71 €	17,43 €
> 1500	10,87 €	18,59 €
Hors CAF	14,87 €	22,59 €

Tarifs	DEMI-JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
Quotient familial < 579	4,26 €	10,05 €
579 - 750	5,00 €	10,79 €
751 - 1000	5,23 €	11,03 €
1001 - 1500	7,28 €	13,07 €
> 1500	8,15 €	13,95 €
Hors CAF	10,15 €	15,95 €

Il convient d'ajouter à ces tarifs le coût du repas : 3,33 €.

**ATTENTION : Tarif accueil / garderie** : 1 € la séance du matin et 1 € la séance du soir de 17h à 18h et 1 € de 18h à 19h (5 € supplémentaires par ½ heure au-delà de la garderie)

*La commune de LE CROUAIS est une commune signataire et participe financièrement au coût de la journée au Centre aéré en fonction du nombre d'enfants qui y participent.*

Des suppléments pourront être demandés exceptionnellement à l'occasion d'animations spécifiques, telles que sorties, visites, spectacles, ...



Contact : 02.23.43.45.30 ou 06.82.76.63.26 - Email : lesdauphins.saintmeen@hotmail.fr

## L'école publique



*Pour l'année scolaire 2015-2016, deux nouvelles enseignantes ont été nommées : Mme DESTREZ et Mme GUIHARD.*

L'école compte 66 élèves cette année. Ce qui représente 47 familles.

**Ces élèves sont répartis en 3 classes :**

La classe de **Mme GOMY**, cycle 1, avec 26 élèves (3 PS, 14 MS, 9 GS).

La classe de **Mme DESTREZ**, cycle 2, avec 15 élèves (6 CP, 9 CE1).

La classe de **Mme GUIHARD**, cycle 3, avec 25 élèves (9 CE2, 11 CM1, 5 CM2).

**Les projets pour cette année scolaire :**

- Des élèves ont été présents à « *Courir à Saint Méen* » le 11 octobre 2015.

- Piscine :

Elèves de cycle 2 : du 11 septembre au 27 novembre.

Elèves de cycle 1 : du 11 mars au 10 juin.

- L'agenda coopératif est utilisé de la PS au CM2. Il permet de travailler sur le respect, la coopération, la commu-

nication et a pour objectif de renforcer la confiance en soi à travers différentes activités.

- Toutes les classes participeront au prix des Incorruptibles. Il s'agit pour les élèves d'écrire leur livre préféré parmi une sélection. L'objectif est de changer le regard des enfants sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

- Les enseignantes des classes de cycle 2 et 3 sont en attente de savoir si le projet musique pourra être renouvelé : chorale pour le cycle 2, pratique vocale, jeux rythmiques et création musicale autour d'une œuvre pour le cycle 3.

- La classe de cycle 2 travaillera tout au long de l'année sur « L'école d'autrefois ». Une sortie pédagogique en lien avec ce thème aura lieu au cours de l'année scolaire.

- La classe de cycle 3 travaillera tout au long de l'année sur le thème du théâtre.

- Les élèves de l'école retourneront à la bibliothèque municipale dès qu'elle aura réintégré ses murs. La pièce actuelle provisoire est trop petite pour accueillir une classe entière.

- L'école est inscrite à deux opérations de recyclage :

Madame Coccinelle : collecte de cartouches d'encre et de téléphones portables.

Terracycle : collecte d'instruments d'écriture (stylos, feutres, surligneurs...)

Lorsque les cartons de collecte installés dans l'école seront remplis, ils seront réexpédiés aux organisateurs pour recyclage. En échange, l'école recevra un dédommagement financier correspondant au contenu des colis.

Ne jetez plus les objets mentionnés à la poubelle, déposez-les à l'école et aidez-nous ainsi à remplir ces cartons !!!

Les projets des classes ne sont pas tous arrêtés pour le moment. D'autres projets seront par conséquent finalisés en cours d'année.

## Les Temps d'Activités Périscolaires à l'école

*Après une année, la coordinatrice des T.A.P, Corinne Commeureuc a fait un bilan plutôt positif.*

Concernant cette année 2014-2015, sur 66 enfants inscrits à l'école, 50 ont fréquenté les T.A.P. : 20 en cycle 1, 12 en cycle 2, 18 en cycle 3.

Les horaires sont de 15h45 à 16h45. Les TAP sont pour l'instant **GRATUITS**.

La commune prend donc à sa charge la prestation des intervenants extérieurs. Il faut aussi préciser qu'il est difficile d'en trouver pour cette durée et à cette période de la journée.

Les enfants pratiquent tout au long de l'année du sport, avec un intervenant de l'Office des Sports de Saint-Méen-le-Grand dans la salle culturelle. L'expression théâtrale aura lieu sur la période septembre/octobre 2015 et janvier/février 2016. Le loisir créatif, avec l'Association l'Atelier de Marine

aura lieu sur la période septembre à décembre. Une nouveauté, les enfants du cycle 3 pourront s'adonner à la photographie sur la période novembre/décembre. Ces trois dernières activités se dérouleront dans l'une des nouvelles salles.

Les enfants non inscrits aux T.A.P. vont en Temps d'Activité Libre (T.A.L.). Ils sont répartis en 4 groupes, et pris en charge par les ATSEM Corinne COMMEUREUC, Katia LECHEVESTRIER, Magali SABATIER et Nathalie COETZEE.

Attention, ce n'est pas de la garderie. En effet, les ATSEM s'efforcent de proposer des activités ludiques qui soient très différentes de celles faites en garderie. Cela peut varier, des parcours en extérieur, du ping-pong, du jeu de société, de la peinture, ou l'écoute musicale, afin que chaque enfant trouve son centre d'intérêt. La thématique de cette année est : « autour du monde ».



Cette année, quelques bénévoles ont participé occasionnellement à l'accompagnement des enfants dans les différentes activités : Manolita PERCHEREL et Sylvie ODIE, parfois à toutes les séances Virginie FORESTIER mais aussi des personnes extérieures à l'école, Marie France TOUPE.

*Un grand merci à vous !*



## Assistantes maternelles



*Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.*

### Mme Danielle BOUETARD

Les Champs - Tél. : 02.99.09.55.47 ou 06.50.40.23.76. Agréée pour 3 enfants.

### Mme Lucie COUDRAY

3 rue du Pommeau - Tél. : 02 56 49 24 57 ou 06.12.08.44.20. Agréée pour 3 enfants.

### Mme Laurence GLOTIN

16 rue des Courtils - Tél. : 02.99.09.48.67 ou 06.42.00.43.44. Agréée pour 3 enfants.

### Mme Nicole ROBERT

La Croix Donjean - Tél. : 02.99.09.52.15 06.38.41.51.58. Agréée pour 3 enfants.

### Mme Rachel TOUANEL

3 rue des Portes - Tél. : 02.99.09.60.95 06.01.42.87.42. Agréée pour 4 enfants.

## Bibliothèque

*La bibliothèque va réintégrer son local initial près de la mairie fin décembre et sera ouverte aux horaires déjà existants :*

le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30 avec plus d'ouvrages disponibles.

Pour le plaisir des enfants, de nombreuses animations à thèmes sont proposées et encadrées par les bénévoles : carnaval, pâques et Noël.

Un mardi par mois atelier bébés lecteurs : les enfants écoutent des histoires très imagées. Les séances sont animées par Maryvonne, Yolande et Liliane.

Un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou dépendantes est possible et gratuit, il suffit de s'inscrire auprès de Yolande au 06.32.36.14.98.



## CCAS

*Cette année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont participé à la vente des brioches de l'amitié qui s'est déroulée du*

**19 au 25 mars 2015.** 128 brioches ont été vendues pour un montant de 593 euros.

Ce samedi 10 octobre, les élus du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les plus de 65 ans au repas annuel. 70 personnes étaient présentes dans une ambiance chaleureuse et festive, en présence des doyens: Bernadette MARTIN, Germain EVEN, Alice HUET, Victor COULON, Simone COULON, Nelly COULON et Marie- Jeanne RATZEL.

Toute l'équipe du CCAS tient à remercier chaleureusement Jean-Michel COLIN qui a assuré bénévolement l'animation de cette journée.



## RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants)



Relais Intercommunal  
Parents - Assistants Maternels - Enfants

*Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME)* du Secteur de Saint Méen le Grand est un service gratuit qui s'adresse aux familles, assistants maternels, garde à domicile et aux jeunes enfants du pays de Saint Méen le Grand.

C'est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges.

Le relais propose des espaces-jeu (les petits futés). A Le Crouais, c'est le jeudi matin de 9h30 à 11h30 deux fois par mois.

Les parties du corps seront le fil



conducteur de l'année 2015-2016. Diverses activités seront proposées : peintures, manipulations, lectures, comptines...

Le RIPAME est aussi une source de documentation autour de la petite enfance. Il organise des conférences, des soirées débats ou des ateliers à thèmes.

*Pour contacter le relais : 09.62.12.87.40 ou [ripame.stmeen@orange.fr](mailto:ripame.stmeen@orange.fr)*

## Marché de Noël

*Le 5<sup>e</sup> Marché de Noël aura lieu le 18 décembre* à partir de 14h30 et jusqu'à 20 heures, dans la salle culturelle et à l'extérieur.

Comme d'habitude il y aura de nombreux et divers exposants, manège, buvette et restauration rapide. N'oubliez pas la visite du Père Noël.



## Maisons fleuries

*Le jeudi 30 juillet 2015, le jury pour le concours local des maisons fleuries composé de Bernard DEFAIN de St ONEN, Noël GALBOIS de ST MAUGAN, Jean-Yves RAMARE, Roger MESNAGE et Gérard GORRE, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :*

**1<sup>er</sup> prix** > M. et Mme Maurice PIEDERIERE

**2<sup>e</sup> prix** > M. Jean Claude MARTIN

**3<sup>e</sup> prix** > M. et Mme Léon FAUCHOUX

**4<sup>e</sup> prix** > M. et Mme Gérard GORRE

**5<sup>e</sup> prix** > M. et Mme Alain ROSSELIN

*Hors concours local :* M. et Mme Roger MESNAGE

*Par ordre alphabétique :*

BIZETTE Alphonse > Les Mollières  
BOURRIEN Yvon > Le Chêne Bonnet  
COULON Nelly > La Chenaie  
DEFFAINS René > Bel Air



FAUCHOUX Louis > Les Champs  
HARDOUIN Charles > La Bodinais  
LABBE Anne > La Poutais  
LEMOINE André > La Régnerais  
MASSARD Léone > Les Mollières  
PERDRIX Marie > 8 rue des Portes  
PERROT François > La Ville Collet  
PINAULT Alain > La Bodinais  
RATZEL Marie Jeanne > La Boscheraie  
TERRA Odette > 3 rue du Verger  
TOUPE Pierre > La Croix Lucas  
TOUANEL Claude > Les Champs

*La remise des lots se fera à la soirée des vœux le mercredi 30 décembre 2015 à 19h.*

*Félicitations à tous les lauréats.*





## Lotissement La Régnerais



*En 2013, la Conseil Municipal avait acquis une parcelle agricole située à la Régnerais dans l'objectif d'un projet de lotissement communal.* En 2014, le cabinet de géomètre missionné par

la commune a établi un avant-projet sur lequel la commune a statué pour la réalisation d'un lotissement de 22 lots d'une surface d'environ 500 m<sup>2</sup>. Les travaux de viabilisation terminés,

les 22 lots ont été mis en vente au prix de 59,40 € le m<sup>2</sup> et on peut déjà voir des habitations sortir de terre. La commune reste un secteur attractif du fait de la proximité de la 4 voies qui relie RENNES-ST BRIEUC, de l'accès au train à quelques kilomètres (La Brohinière) et des nombreux services proposés aux familles qui souhaiteraient s'y installer (école, mairie, bibliothèque, bar tabac dépôt de pain, salle associative et culturelle, accès au très haut débit, transport à la demande, et pleins d'autres services proposés et développés par les élus communautaires au niveau de la jeunesse et sport notamment.

## Travaux de la mairie

*A l'issue de nombreuses réunions d'échanges, le Conseil Municipal a entériné, à l'unanimité lors de la séance du 9 avril 2013, le projet d'extension et d'aménagement de la Mairie.*

Les objectifs poursuivis étant principalement d'améliorer les conditions d'accueil du public notamment en terme de confidentialité au niveau du secrétariat, de répondre à la nouvelle réglementation pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public, et d'améliorer les conditions de travail en général du personnel administratif et des élus, le projet d'extension et de rénovation de la Mairie traduit la volonté des élus de communiquer sur son dynamisme (commune la plus jeune du canton de St Méen le Grand avec une population en constante progression) et s'inscrit par ailleurs dans une démarche d'économie d'énergie.

Les objectifs étant définis, la commune a organisé une consultation pour le choix du maître d'œuvre pour la réalisation d'un avant-projet, du dépôt de permis de



construire, de la gestion complète du marché de travaux (consultation des entreprises) ainsi que du suivi de chantier.

Les travaux qui ont débuté vers le 20 janvier 2015 portent sur la création d'une nouvelle salle de conseil par extension du bâtiment existant, la création de deux bureaux supplémentaires pour le Maire et les Adjoints, et l'agrandissement de l'espace accueil du public.

La commune a bénéficié de subventions importantes du Conseil Général et de l'Etat pour la réalisation de ce projet qui devrait se terminer fin 2015.

Les services de la Mairie pourront réintégrer les locaux en fin d'année et la population pourra dès janvier 2016 découvrir ce nouvel espace d'accueil. L'inauguration sera programmée au printemps 2016.





## Création d'une salle associative

Une réflexion s'est engagée depuis plusieurs mois sur un problème récurrent qui s'est fait plus pressant en 2014 lors de l'annonce par l'académie d'une éventuelle ouverture de classe : celui du manque de salles sur la commune.

En effet, la commune dispose sur son territoire de nombreuses associations qui ont des besoins réguliers de mise à disposition d'une salle pour l'organisation de leurs diverses manifestations.

D'autre part depuis la nouvelle réforme des rythmes scolaires, la mise en place des TAP (temps d'activités péri scolaires) nécessite la constitu-



tion de petits groupes de travail dans des espaces différents (au moins 3 par soir d'activités).

Enfin, la commune reçoit également

des demandes de mise à disposition d'une salle pour différents organismes extérieurs (RIPAME, Service jeunesse etc...).

Toutes ces données ont conduit le Conseil Municipal, lors de la séance du 08 septembre 2014, à décider de la création d'une salle dite « associative ». Le projet retenu, d'une surface de 105 m<sup>2</sup>, a permis de diviser le bâtiment en deux espaces : l'un plus particulièrement réservé aux associations de la commune et l'autre pour les TAP.

La commune a reçu le soutien financier de l'Etat et du Conseil Général pour la réalisation de cette opération.

## Travaux 2015 - Mairie/Salle associative

	Montant HT des travaux prévisionnel	Réserve parlementaire	Subvention DETR	Subv° département au titre du FST *	Subvention département plan de relance	Solde à la charge de la COMMUNE
Travaux d'extension et aménagement de la mairie, études et mobilier inclus	335 000 €	19180	121194,54	0	119873,88	74 751,58 €
salle associative, études comprises	91 061 €	0	27318,31	32656,03	0	31 086,66 €

### Travaux divers réalisés sur la commune en 2015 :

- Effacement du réseau électrique rue du Verger : le coût pour la commune s'élève à 35500 €TTC.

- Sécurité routière : Mise en place d'un nouveau ralentisseur pour un coût de 6250 €TTC et signalisation verticale au niveau de l'abri bus en centre Bourg.

- Syndicat des eaux de MONTAUBAN

- ST MEEN LE GRAND : remplacement des conduites d'eau rue du Garun, rue du Stade, le Pas de la Lande et actuellement sur la partie du Bourg qui va du Bar l'Entre Deux au village de La Poutais.

## Internet : plan « Bretagne très haut débit »

*La Région Bretagne, les départements et communautés de communes se sont mis d'accord sur une première étape de déploiement de la fibre optique en Bretagne.* Pour ce qui concerne l'Ille et Vilaine, près de 45000 prises seront déployées d'ici 2018 ce qui permettra de bénéficier d'un accès à internet d'au moins 4 mégabits. Cette montée en débit est effective depuis février sur notre commune.





## L'atelier de danses bretonnes

*Depuis quelques années, la salle des fêtes de Le Crouais accueille chaque jeudi soir, la section danses bretonnes de Familles Rurales (section créée par Michel GENEVRIEZ).*

Catherine PORTIER, professeur de danses, vient, depuis 2008, tous les 15 jours enseigner les danses traditionnelles de Bretagne ou d'ailleurs. La semaine suivante, les cours se font en autonomie.

Ces séances accueillent les danseurs débutants ou confirmés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

A partir de cette année, les cours se déplacent à Saint-Méen-le-Grand, salle de la Tranche, rue de Plumaugat. Nous invitons toutes personnes intéressées par la danse bretonne à venir nous rejoindre tous les jeudis à St Meen.

La section danses bretonnes et l'association Familles Rurales remercient chaleureusement la mairie de Le Crouais pour la mise à disposition gracieuse de la salle des Fêtes depuis toutes ces années.

**Contacts : Familles Rurales 43 rue de Plumaugat - 35290 St-Méen-le-Grand - Tel : 02 99 09 53 70 - Mail : familles\_rurales\_stmeen@orange.fr**



## ACCA – Association de chasse agréée

**Président : Léon FAUCHOUX**

Pendant la saison de chasse, des battues sont organisées pour la destruction des espèces nuisibles.

La soirée de la potée des chasseurs s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

Malgré un temps menaçant en cette fin août, les tireurs et amateurs étaient au rendez-vous pour exercer leurs talents au ball-trap.

Pour ces deux manifestations, merci aux participants, bénévoles et chasseurs de prendre date : Mi-février : Potée, fin août : Ball-trap.



## Les amis de Saint-Laurent

**Présidente : Yolande MESNAGE 02 99 09 59 28**

Association pour l'aide au bon fonctionnement de l'Eglise.

L'année 2015 a été marquée par le changement de prêtre au sein de notre paroisse. Le curé doyen Michel LEROY présent depuis 2005 sur le doyenné nous a quittés pour aller à Noyal Châtillon sur Seiche. Il est remplacé par le père Raphaël YAPO SAINT. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur paroisse respective.

Les membres de l'association tiennent à remercier Annick EVEN qui a fait partie de l'association pendant de nombreuses années et qui a beaucoup œuvré pour la paroisse. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son mari des jours heureux à St Meen le Grand où ils résident maintenant.





## Association des parents d'élèves

### Composition du bureau voté à l'assemblée Générale du 8 octobre 2015

**Présidente** : Sandra LEPAGE

**Vice-Présidente** : Virginie NOSLAND

**Trésorière** : Stéphanie LORAND

**Trésorier Adjoint** : Ph. LECHEVESTRIER

**Secrétaire** : Chrystèle LEROY

**Secrétaires Adjointes** : Sabrina LEMOIGNE / Véronique HENRY

**Membres** : Sylvie ODIE - Laetitia CHEVALIER - Manolita PERCHEREL - Nadège VILLAIS - Florence CHAUVIN - Déborah MOISSON - Stéphanie PÉRON - Jérôme RENAULT

### Actions programmées pour cette année scolaire 2015-2016

Pot d'accueil aux parents pour la rentrée 2015.

Courir à Saint Méen le dimanche 10 Octobre 2015.

Vente de carnets de tombola pour l'arbre de NOEL.

Participation au téléthon (vente de gâteaux et crêpes).

Vente de calendriers 2016.

Arbre de Noël le Dimanche 13 Décembre 2015.

Participation au marché de Noël le 18 Décembre 2015.

Repas de l'école le Samedi 19 Mars 2016.

Collecte de ferrailles courant Avril 2016 (la date reste à définir).

Fête de l'école le Dimanche 26 Juin 2016.

Pot de fin d'année.



## Club de la gaiété

**Président** : Robert OGER - 02 99 09 64 01

Tout au long de l'année, diverses activités ont eu lieu : concours de belote, concours de palets, couscous, ..

Le 8 Juillet 2015 par une journée ensoleillée, les membres du club ont participé à une Croisière déjeuner à bord d'une péniche sur la Rance suivie d'une visite découverte des Courtils des senteurs à Quévert.



## Comité des fêtes

### Les membres du comité sont les suivants :

**Président** > Stephane BOURRIEN

**Vice-président** > Fabrice HARDOUIN

**Secrétaire** > Gérard GORRÉ

**Secrétaire adjoint** > Daniel CHICOINE

**Trésorier** > Christophe ESSIRARD

**Trésorier adjoint** > Barnabé GILLOUAYE

Le comité des fêtes a organisé la fête communale du 14 juin : marche et repas champêtre appréciés par les nombreux participants. Il organise aussi d'autres activités.

Malgré le peu de bénévoles à s'investir

dans cette association et à la demande de la municipalité, le bureau a accepté de faciliter l'organisation des classes

annuelles. Il assurera l'information, la mise en place de la 1<sup>ère</sup> réunion et son aide administrative.





## Un souffle pour marcher

**Président : Rémy CHOUAN - 02 99 09 51 09**

Notre association vient en aide aux jeunes handicapés de la commune et nous intervenons au cas par cas sur des situations délicates en dehors de la commune en fonction de nos moyens. En 2015, nous avons aidé financièrement Jules, Enora, Gabin, Gaétan et Vincent pour un montant total de près de 10 000 euros.

**Dates à retenir :**

**Assemblée générale le vendredi 15 janvier 2016** à 19 heures.

**Couscous le 27 février 2016** dans la salle Théodore Botrel de Saint Méen le Grand animé par la chanteuse Anne Loara.

Pensez à réserver auprès des membres de l'association.

**Théâtre à Quédillac :**

La troupe les roseaux de la Rance aura le plaisir de nous interpréter en début d'année CLAUDIE.

Les représentations auront lieu dans la salle des associations de Quédillac aux dates suivantes :

les vendredis 22 et 29 janvier 2016

les samedis 9, 16, 23 et 30 janvier

les dimanches 10, 17 et 24 janvier

Sur chaque entrée payante, une participation sera reversée à des associations caritatives dont un souffle pour marcher.

Voici un petit aperçu de la pièce de théâtre : La famille Frédérik vit dans l'omniprésence de Claude François, l'idole indétrônable de Birgit. Pour leurs noces d'acajou, Claude, le mari de Birgit, lui prépare une surprise. Seulement, il va recevoir un courrier lui annonçant la faillite de son entreprise de textiles. Le facteur, intermédiaire de cette douloureuse missive, va lui venir en aide de manière



assez particulière en faisant jouer ses relations quelques peu douteuses en la personne de Conrad Bignard. La voisine envahissante et dépressive va aussi s'en mêler, les rôles sont confondus ... La surprise aura bien lieu, mais comme elle était prévue au départ ... Baracouda.

**Attention : n'oubliez pas de réserver (pas de réservation sur répondeur)**

**Anthony au 06 10 18 53 78**

**Sandrine au 02 99 06 21 17**

## UNC-AFN - Opex

**Président des AFN Soldats de France Et Opex : René DEFFAINS téléphone 02.99.09.50.48**

La sortie de cette année s'est déroulée le 13 Juin 2015 au Lac de Guerlédan et visite du musée des Toiles et du Lin à St Thélo.

Pour clôturer l'année 2015, un repas composé de choucroute de la mer ou jambon à l'os a été organisé le 23 octobre 2015 et s'est déroulé dans la bonne ambiance.



## Opex - *Témoignage de Gérald PAUSE, habitant le village de la POUTAIS*

Chaque année, des militaires français ont pour missions de défendre les intérêts de la France hors de son territoire. Elles se déroulent en collaboration avec l'ONU, l'OTAN et l'UE.

J'ai été projeté partout dans le monde rapidement pour assurer la paix et la liberté avec un contingent de 10 à 12000 hommes et ayant moi même participé à douze opérations extérieures notamment la Cote d'Ivoire, l'Afghanistan, le Liban, le Kosovo etc...

Décoré de la médaille de la valeur militaire aux Invalides, et récemment le 2 avril dernier de la médaille militaire qui est la plus haute distinc-



Le 16 octobre 2015 a eu lieu une cérémonie pour la remise du Drapeau des Soldats de France et Opex.

tion pour un non officier dans l'armée de métier.

René DEFFAINS, Président de la section de LE CROUAIS reçoit la médaille d'argent du mérite de l'UNC. Jean PIRON, Président d'arrondissement

des anciens combattants, souligne l'investissement du récipiendaire auprès des anciens combattants. Président de la section depuis 1994, il avait été décoré de la médaille d'argent du mérite de l'UNC en 1980.

## US Le Crouais

La saison 2014-2015 s'est achevée en beauté avec notre traditionnel cochon grillé qui était placé sous le signe du soleil, de la bonne humeur et de la réussite, clôturant ainsi une très bonne saison de L'US LE CROUAIS : accession de l'équipe B en quatrième division et de bons résultats pour l'équipe A.

Le championnat 2015-2016 a repris depuis quelques temps maintenant, la mise en route est quelque peu difficile pour le moment mais l'envie et la solidarité nous permettront à coup sûr d'engranger les points.... Nous comptons sur vous les supporters pour venir faire le 13ème homme et donner de la voix autour du terrain.

N'oublions pas tous nos jeunes qui pratiquent leur sport préféré en entente avec L'USSMSO, depuis l'école de foot jusqu'au U15, l'US LE CROUAIS y est représenté dans chaque catégorie. Bravo à nos jeunes pousses, continuez de la sorte, vous êtes l'avenir de notre club !

Pour terminer nous félicitons et remercions Patrick TOUANEL pour son dévouement et son temps passé sous les couleurs vertes et blanches.

Mention spéciale à notre Camille LEVREL national qui a reçu une distinction, à savoir une médaille, de la mairie pour sa longévité au sein de notre club et du milieu associatif crouaisien, encore merci Camille tu as encore de belles années à faire en notre compagnie !!!

*Bonne saison à toutes et à tous !*

## Calendrier des fêtes 2016

Dates	Activités	Organisateurs
15 janvier	Assemblée Générale	Un souffle pour marcher
24 janvier	Galette des Rois	US Le Crouais
17 février	Concours de belote	Club de la Gaieté
20 février	La potée	ACCA
27 février	Repas à St-Méen-le-Grand	Un souffle pour marcher
2 mars	Concours de belote	Club de la Gaieté
6 mars	Concours de belote	Les amis de Saint Laurent
19 mars	Repas	APE
6 avril	Couscous (mercredi)	Club de la Gaieté
8 mai	Commémoration	AFN
	AG du foot	US Le Crouais
25 mai	Palet (terrain + salle)	Club de la Gaieté
12 juin	Fête communale	Comité des Fêtes
18 juin	Sortie AFN	AFN
26 juin	Kermesse	APE
2-3 juillet	Cochon grillé	US Le Crouais
27-28 août	Ball-trap	ACCA
24 septembre	Repas des classes*	Comité des Fêtes
25 septembre	Loto	Comité des Fêtes
8 octobre	Repas des personnes âgées	CCAS
26 octobre	Concours de belote	club de la Gaieté
29 octobre	Repas	AFN
12 novembre	Poule au riz	Comité des fêtes
13 novembre	Commémoration	AFN
7 décembre	Assemblée générale + bûche	Club de la Gaieté
11 décembre	Arbre de Noël	APE
16 décembre	Marché de Noël à 14h30	
17 décembre	Repas de fin d'année	club de la gaieté

\* A noter que le repas des classes se déroulera dorénavant le 3<sup>e</sup> samedi de septembre sauf en 2016.

## Transport à la demande

*Le Transport à la demande (TàD) est un service de proximité qui permet aux habitants qui ont des difficultés de déplacements d'être mobiles.* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, les 19 communes du territoire bénéficient de ce service.

Le TàD propose aux habitants ayant des difficultés de déplacements d'aller les chercher à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et de les déposer auprès d'équipements non marchands (établissements médicaux, arrêts de transport en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies...). Le service ne dessert pas les grandes surfaces ou les commerces de proximité tels que les boulangeries, les superettes...

### ■ Les conditions d'accès aux services

- **TàD SERVICES** : Avoir plus de 65 ans ou personnes en situation de handicap.
- **TàD EMPLOI** : personnes en recherche d'emploi et en insertion.



Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 hors jours fériés.

### ■ Conditions d'utilisation et de réservation

Pour utiliser ce service, il faut devenir adhérent, et obtenir une carte de transport auprès du service transport de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, cette adhésion est gratuite.

Une réservation de son trajet est nécessaire, auprès d'une centrale de réservation, la « Centrale de Mobilité » au minimum la veille pour le lendemain.

### ■ Pour réserver son trajet, deux solutions :

- Soit par téléphone au 0.810.35.10.35
- Soit par internet sur [www.illenoo-services.fr](http://www.illenoo-services.fr) : dans l'onglet « contactez-nous », sélectionnez « demande de réservation TAD » et remplissez l'ensemble des informations demandées.

*Pour plus de renseignements, service transport à la communauté de communes, Marie-Aude Massicot au 02 99 06 54 92.*

### ■ Tarifs

Le **TàD SERVICES** fonctionne avec des tickets de transport de 2,50 €.

Ces tickets sont en vente auprès du conducteur qui viendra vous chercher.

- Déplacement à l'intérieur du territoire de la communauté de communes (19 communes) : 2.50 € l'aller et 5 € l'aller-retour (= 2 tickets).
- Déplacement à l'extérieur du territoire de la communauté de communes (arrêts définis) : 5 € l'aller et 7.5 € l'aller-retour (= 3 tickets).

Le **TàD EMPLOI** fonctionne avec des tickets de transport de 1,00 €. Ces tickets sont en vente auprès du conducteur qui viendra vous chercher.

- Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la communauté de communes (19 communes) : 1.00 € l'aller et 2 € l'aller-retour (= 2 tickets).

### ■ TNT - Haute définition

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

## Entretien chemin gourmand

*Sollicités par les élus de la commune, un groupe de retraités Crouaisiens a débroussaillé le chemin gourmand des deux Fontaines les mardi 9 et jeudi 11 juin.*

L'entretien des chemins de randonnée était assuré jusqu'en 2014



par la Communauté de Communes de Saint-Méen-le-Grand. Depuis la fusion et du fait de la réorganisation des services à mettre en place, la décision d'intervention pour l'entretien des chemins tardait à venir. Une intervention rapide étant nécessaire pour la sauvegarde des arbres et arbustes

devenus invisibles par l'herbe, un appel aux retraités bénévoles a été lancé. Cette opération de débroussaillage qui doit rester exceptionnelle, conduite par Jean-Yves, a été menée dans une ambiance sympathique. La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui y ont participé.



# L'office des sports du Pays de Saint-Méen

## ■ L'office des sports

*L'office des sports est une association à laquelle la communauté de communes de Saint-Méen - Montauban a délégué sa compétence d'animation sportive.* De ce fait, elle est chargée de la mise en place d'actions visant à développer les pratiques sportives sur tout le canton.

## ■ Une nouvelle éducatrice à l'Office des Sports

Depuis le 6 juin 2015 Marie-Charlotte Moriceau, éducatrice à l'Office depuis septembre 2011, est partie pour occuper d'autre fonction au Conseil Départemental des Côtes d'Armor. La fête du multisports a été l'occasion pour les enfants de lui faire un dernier au revoir émouvant. Durant l'été, Corentin Rué a assuré l'intérim. Depuis le 7 septembre, Emilie Giraud a pris cette fonction au sein de l'Office. Nous lui souhaitons une bonne intégration.

## ■ L'action auprès des associations sportives

Tout au long de l'année, les éducateurs Emilie et Emmanuel, sont mis à disposition d'associations sportives afin d'épauler les bénévoles lors des séances destinées au plus jeunes. *L'office des sports est notamment présent sur les séances football U11 de l'entente Le Crouais - USSMSO.*

## ■ L'école multisports

L'École Multisports a repris du service. Cette année encore, elle a fait le plein de jeunes sportifs en quête de découvertes sportives. En effet près 122 enfants se sont inscrits ou réinscrits cette année. **A Le Crouais, 8 enfants vont venir pratiquer une activité sportive tous les lundis. Au programme rugby, boxe éducative, athlétisme, handball, basket, tennis.**

## ■ Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, les communes du canton ont de nouveau sollicité l'office des sports afin d'intervenir sur le T.A.P. L'office a répondu à ces demandes et se rend toutes les semaines sur un créneau dans chaque commune. **Pour Le Crouais, l'intervention de l'éducateur se déroule le lundi de 15h45 à 16h45. Une heure pendant laquelle les enfants pourront pratiquer une activité physique et ludique.**

## ■ Les camps sportifs

Du 12 au 19 Juillet dernier, 23 jeunes de 13 à 17 ans sont partis en séjour sportif. Durant une semaine, les jeunes ont voyagé dans deux régions de France pour découvrir de nouvelles activités nautiques, terrestres voire aériennes, les sensations sont souvent au rendez-vous. Cette année les jeunes sont partis dans l'Aveyron (Millau) et au Pays Basque (St Jean de Luz). Ils ont pu s'initier au VTT, à la Via Ferrata, à la Course d'Orientation, au Surf, au Stand Up Paddle, à la Bouée Tractée et au Snorkeling. Nul doute

que ces jeunes en garderont un bon souvenir.

Autre séjour organisé par l'office, le **camp ski qui amène les jeunes à dévaler les pistes de la station de St Lary dans les Pyrénées. C'est l'occasion pour certains de découvrir la pratique du ski ou de se perfectionner pour les autres. Ce séjour se déroule pendant les vacances d'hiver et est réservé, comme l'été, aux 13 - 17 ans. Alors restez attentifs aux informations sur notre site internet [www.ospsm.fr](http://www.ospsm.fr) si vous voulez être de l'aventure.**

## ■ Eveil multisports

Pour offrir la possibilité aux plus petits de jouer collectivement, de sauter, de courir, de lancer... L'Office des Sports du Pays de St Méen lance cette année l'Eveil Multisports sur 2 communes du Canton : Quédillac le mercredi de 14h30 à 15h30 et St Malon le samedi de 11h45 à 12h45.

Les séances sont ouvertes aux enfants de Moyenne et Grande Section. La cotisation est de 25 € pour l'année.

*Information et réservation sur notre site [www.ospsm.fr](http://www.ospsm.fr)*



## ■ Journées d'initiation

Pour découvrir toujours plus d'activités sportives, l'Office des sports proposera également, pendant les vacances scolaires, des journées d'initiation à différents sports. Ces initiations, ouvertes aux enfants du CP au CM2 sont gratuites et ouverte à tous.

N'hésitez pas à consulter le site [www.ospsm.fr](http://www.ospsm.fr) pour connaître les dates des prochaines activités et télécharger les bulletins d'inscription.

**Contacts : Emilie 06 82 23 62 09 - Emmanuel : 06 47 67 17 80**

## Smictom



Le 16 décembre 2014, les délégués du SMICTOM ont validé la nouvelle grille tarifaire dans le cadre de la redevance incitative pour 18 levées annuelles à la majorité et non à l'unanimité puisque nos élus, conformément au mandat reçu, ont voté pour les 26 levées. Ce tarif ne concerne que les bacs verts. En cas de dépassement, vous serez majorés en

fonction du nombre de levées supplémentaires. Ces informations vous sont expliquées sur votre facture.

Les résidences secondaires peuvent être soumises à un dégrèvement de facturation dans une limite de 120 jours compte tenu du nombre de levées moins importantes à condition qu'une demande soit effectuée par écrit au syndicat.

Le passage concernant les bacs jaunes est effectué tous les 15 jours sans facturation supplémentaire. Un planning est à votre disposition à la mairie.

Des composteurs sont disponibles auprès du SMICTOM :

- Bois : 400 l = 39 €
- Plastique : 400 l = 37 €

### Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches :

	CAULNES Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN ZA La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	8h30-12h / 13h30-18h	8h30-12h30 / 14h-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h
Mardi	-	14h-18h	8h30-12h / 13h30-18h	-
Mercredi	-	8h30-12h30 / 14h-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h
Jeudi	8h30-12h / 13h30-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h	-
Vendredi	-	8h30-12h30 / 14h-18h	-	-
Samedi	8h30-12h30 / 13h30-17h30	9h-12h30 - 13h30-17h	8h30-12h30 / 13h30-17h30	8h30-12h30 / 13h30-17h30

## La mairie et son histoire

Le 22 décembre 1853, l'abbé FRESNEL acquit l'immeuble près de l'église d'avec Jean-Marie RENOUVEL, qu'il légua à ses neveux et nièces de Tréffendel à sa mort le 19 juillet 1876 ainsi qu'une parcelle au clos de Fontenay, par testament olographe.

Le 28 juin 1874, l'abbé FRESNEL loue à la commune une partie de cet immeuble pour un montant de 20 francs, avec l'accord du maire de l'époque, Joseph PECHELOCHE (1871-1881). Une pièce est destinée au fonctionnement de la mairie et une autre sert de classe. L'étage est réservé aux religieuses institutrices de Notre Dame des Chênes pour un montant de location de 50 francs à la charge de la commune.

En 1907, suite à la séparation de l'église et de l'Etat, le Préfet impose aux communes la construction d'une école publique qui s'ouvrira en 1910. De ce fait, le bâtiment devient mairie, une partie reste en fonction d'école. Par la suite, l'étage

servira de logement de l'instituteur. La cabine téléphonique avec l'indicatif n° 2 tenue par Mme SAILLES y sera installée en 1932.

En 1975, la municipalité, sous l'égide du maire Pierre COULON, décide de la construction d'une nouvelle mairie avec trois garages et des toilettes publiques, mais des courriers de février et juin 1976 de l'architecte Jean-Louis LOTIRON font état d'une modification du projet afin de rentrer dans l'enveloppe budgétaire, en supprimant des surfaces dans le bâtiment, les trois garages et les toilettes. Après plusieurs modifications, le projet est validé par le conseil municipal en fin d'année 1976. L'inauguration a lieu le 15 mars 1980.

La vente de l'ancienne mairie est décidée le 26 septembre 1980, les héritiers de l'abbé FRESNEL ayant décidé de vendre la partie les concernant.

Recherches menées par Gérard GORRE

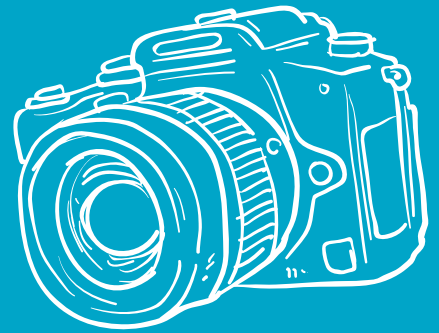


### LES MAIRES DE LE CROISAIS

- RENAULT > 1809
- MOREL > avant 1837
- Joseph DUVAL > juin 1838 à mars 1851
- Joseph EGU > juillet 1851 à sept 1865
- Auguste DUVAL > sept 1865 à avril 1871
- Joseph PECHELOCHE > mai 1871 à janv 1881
- Louis PECHELOCHE > fév 1881 à juillet 1906
- François PERDRIX > oct 1906 à mars 1908
- Louis PECHELOCHE > avril 1908 à janv 1912
- Joseph MESNAGE > avril 1912 à nov 1919
- Célestin CARRET > déc 1919 à avril 1945
- Mathurin TOUANEL > mai 1945 à oct 1947
- Armand TOXE > nov 1947 au 3 oct 1959 (mort en activité)
- Pierre COULON > déc 1959 à 24 mars 1989
- Jean LECOEUICHE > 25 mars 1989 à 22 mars 2001
- Amel JALU > Maire actuel, depuis le 23 mars 2001

# Zoom sur une passion

## Passion... LE CYCLOTOURISME



En septembre 2012 elles ont participé à « toutes à Paris ». Les cyclottes brétiliennes sont parties de Rennes et ont rejoint Paris en quatre ou cinq étapes. Les participantes sont capables de réparer leurs vélos en cas de crevaison ou de dérailage de chaînes ainsi que de se repérer sur une carte. Ce rassemblement de féminines de toute la France a été un moment très convivial et très riche d'anecdotes. La Bretagne était très bien représentée et plus particulièrement l'Ille et Vilaine. Ce défi sportif a permis de tisser des liens plus particulièrement avec les féminines de Redon et de Liffré.

Le cyclotourisme c'est d'abord et avant tout le tourisme à bicyclette. Etre cyclotouriste consiste à découvrir des sites, des paysages, des lieux ou aller à la rencontre des populations en utilisant le vélo comme moyen de locomotion. Ce sport nécessite un minimum d'entraînement, nous ne faisons pas une centaine de kilomètres dès les premières sorties. La randonnée consiste en un trajet d'une journée ou d'une demi-journée. Elle ne nécessite pas de matériel particulier à part de quoi réparer une crevaison, de quoi boire et manger. Des vêtements spéciaux sont aussi à prévoir, pour faire face aux aléas météorologiques. Le port de vêtements clairs ou fluorescents permet d'augmenter la visibilité de l'équipage en journée.

En France et en Europe, un réseau de voies réservées appelées vélo routes ou voies vertes sont mises en place pour faciliter les liaisons interurbaines à l'intention des cyclotouristes. Ces voies sont spécialement aménagées pour la pratique du vélo

à l'écart des grands flux de circulation motorisée, tout en empruntant des itinéraires touristiques et en donnant accès à des équipements dédiés au tourisme : zone de loisirs, campings, commerces. Certains cyclotouristes recherchent également une forme d'hygiène de vie.

Le vélo en tant que machine est bien sûr au centre des préoccupations matérielles du cyclotouriste. Il doit être sûr et confortable. La selle et la position corporelle du cycliste sont à soigner tout particulièrement afin d'éviter que les longues heures passées à pédaler ne tournent au calvaire. Le fait de voyager en groupe permet de partager des moments conviviaux.

Marie-Thérèse et Annie, deux « cyclottes » du Pas de la Lande s'adonnent à leur passion : le cyclotourisme. Elles parcourent toute l'année les routes départementales et communales des environs avec leurs collègues du cyclo-club mévennais. Elles font toutes les semaines un minimum de cinquante kilomètres le samedi après-midi.

En septembre 2014, les brétiliennes se sont retrouvées le temps d'un weekend et ont fait le tour de l'île de Jersey. Le fait de pédaler à gauche était très déroutant au début. Cette sortie nous a permis de revoir nos amies. Cette année au mois de mai nous nous sommes retrouvées entre bretonnes au Lac de Guerlédan.

C'est lors de ces rencontres que nous réalisons que le vélo est un sport qui permet de rester en forme. Certaines participantes ont effectué ces trajets à plus de 80 ans.

Un nouveau défi se prépare en 2016, les cyclottes vont participer à un rassemblement européen de féminines à Strasbourg au début du mois de juin prochain. Le trajet se fera en plusieurs étapes de Rennes ou de Paris.

On peut débuter ce sport à tout âge, vous pouvez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Marie-Thérèse et Annie

*Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à communiquer vos passions ou exploits sportifs à la commission communication.*



# La classe 5



Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1er septembre 2016 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

RÉDACTION - DIFFUSION :  
Mairie de Le Crouais

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
M. Armel JALU, Maire

RESPONSABLE : M Gérard GORRE,  
Adjoint en collaboration avec Mme Odile JAGU

ASSISTÉE DE LA COMMISSION  
INFORMATION - COMMUNICATION :  
Mesdames Marie-Paule CHERO,  
Annie CHOUAN, Marie-Annick  
HERVE, Jocelyne LEBRETON,  
Séverine LUCAS, Yolande  
MERCERIE, Sylvette SERVANT

*Nous avons le plaisir de vous convier  
à la cérémonie des vœux  
le mercredi 30 décembre à 19h précises,  
à la salle d'activités culturelles.*

*Nous serions très honorés de votre  
présence et vous en remercions par avance.*

*Le Conseil Municipal*